

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

**Licence professionnelle
Conception et réalisation de produits et
services multimédias**

Université François Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences, ingénierie

Établissement déposant : Université François Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Activités et techniques de communication, conception et réalisation de produits et services Multimédias*, s'articule autour des domaines de la conception, de l'intégration et du développement de services et produits multimédia. Les diplômés peuvent prétendre à divers métiers tels que assistant chef de projet multimédia, infographiste internet, concepteur/développeur web, graphiste multimédia, webmaster, concepteur multimédia.

La formation dispense des enseignements transversaux notamment de communication et d'anglais, des enseignements de culture esthétique, technique, et communicationnelle ainsi que des enseignements de gestion de projet.

Cette licence professionnelle, accessible dans le cadre de la formation initiale, continue ou en apprentissage, a une capacité d'accueil de 28 étudiants depuis l'année universitaire 2015-2016. Elle a accueilli 23 étudiants en 2015-2016.

Ouverte depuis 2004, la formation se déroule dans les locaux de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Blois.

Analyse

Objectifs

L'objectif principal est d'amener des étudiants à un niveau Bac+3 dans le domaine de la conception de produits et de services liés aux médias numériques. Il s'agit de former à la conception, la réalisation et le déploiement de produits et de services multimédias. Des enseignements en droit, économie, et langue complètent la formation de cœur de métier. Les diplômés peuvent en conséquence exercer un large panel de métiers : conception/développement web, infographistes, webdesigner, assistant chef de projet, etc.

Il semble ambitieux de former à une telle diversité de métiers grâce à un cursus de licence professionnelle (LP).

La LP est proposée en formation initiale classique et en apprentissage. Les étudiants recrutés en formation initiale sont issus des filières communication visuelle, création graphique, tandis que ceux de la formation en apprentissage doivent avoir des prérequis en informatique.

Ce distinguo entre deux parcours ne semble pas permettre d'atteindre le même niveau de compétences puisqu'il est précisé que le public en formation initiale acquiert de nouvelles compétences tandis que le public alternant quant à lui approfondit ces mêmes compétences. Cela pose un problème d'objectifs puisque les métiers visés et le diplôme délivré sont les mêmes.

Organisation
<p>L'organisation de parcours multiples permettant d'accueillir des publics diversifiés est un point fort. Le tableau des unités d'enseignements (UE) indique que les étudiants, quel que soit leur parcours, suivent des unités d'enseignements constituées de modules dont les intitulés et les volumes horaires sont identiques.</p> <p>Si la maquette et les objectifs sont les mêmes pour tous les étudiants, les contenus des modules sont adaptés au public. Il s'agit ainsi de deux parcours distincts.</p> <p>Le volume horaire de la formation est de 600 heures dont 150 heures de projets tuteurés.</p> <p>Pour les étudiants alternants une restitution de la première moitié de leur année d'apprentissage se substitue au projet tuteuré. Les projets tuteurés reposent sur des demandes de clients réels, ce qui est un atout dans la formation.</p> <p>Dans le cadre du parcours en formation initiale, les enseignements ont lieu entre septembre et fin février, suivis par un stage de 16 semaines.</p> <p>Dans le cadre du parcours en apprentissage, le régime de l'alternance est fixé à quatre périodes de quatre semaines en entreprise suivies de quatre semaines à l'IUT entre septembre et avril, puis une période en entreprise uniquement, jusqu'à fin août.</p> <p>Un accord bilatéral avec l'université de Chicoutimi au Canada permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer leur cursus au sein de cette université d'accueil en vue d'obtenir la licence professionnelle.</p> <p>La maquette pédagogique est en cohérence avec les objectifs affichés de la formation, toutefois ces objectifs ne se démarquent pas toujours assez clairement de ceux du diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Métiers du multimédia et de l'internet</i> (MMI).</p> <p>Une évaluation de la formation et des enseignements permet de faire évoluer la formation et son organisation</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est bien insérée dans le tissu socio-économique local, bien qu'aucun partenariat conventionné ne soit mentionné au dossier : plusieurs entreprises ou institutions lui font confiance en offrant des stages, des postes en apprentissage ou via des vacations. Le volume horaire important assuré par les professionnels au sein de la formation ainsi que la tenue d'un comité de perfectionnement annuel composé notamment de représentants du monde professionnel en est une preuve. Il faut noter cependant une baisse continue du nombre d'apprentis (19 en 2011/2012, 7 en 2015/2016) et d'étudiants inscrits en formation continue (4 en 2011/2012 à 1 en 2015/2016).</p> <p>Géographiquement et thématiquement, il y a peu de concurrence à l'échelle régionale. On peut noter une licence professionnelle à Orléans axée sur le développement web et la mobilité et une autre à Tours axée quant à elle sur le marketing et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cet ensemble permet de proposer une offre de formation régionale cohérente.</p> <p>Il existe d'autres formations dans la thématique de la gestion de projet multimédia mais les plus proches sont situées à Laval et Vélizy. Compte tenu du taux de pression de la LP (250 dossiers pour 28 places, soit 8,9), le recrutement ne pâtit pas de cette concurrence hors établissement.</p> <p>Le positionnement par rapport au DUT <i>Métier du multimédia et de l'internet</i> est plus délicat. Le dossier reconnaît leur proximité, et le recrutement de la LP a été adapté en conséquence : les diplômés du DUT sont acceptés uniquement en formation par alternance et les cours de la LP pour les alternants en tiennent compte.</p> <p>Cette proximité avec la filière de DUT a également des implications en termes de ressources humaines puisque ce sont les mêmes intervenants qui sont mobilisés dans les deux formations. Ceci complique l'organisation de la filière, et il a d'ailleurs été décidé de ne pas ouvrir un autre parcours <i>Audiovisuel</i> à la rentrée 2014 pour ces raisons (visibilité et équipe pédagogique).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et bien équilibrée entre statutaires et professionnels. Les enseignants permanents au nombre de 11 sont issus du département « Métiers du multimédia et de l'internet » de l'IUT de Blois pour 43,8 % des enseignements. Parmi les titulaires, les enseignants-chercheurs assurent environ 30 % des enseignements.</p> <p>Il n'a y pas d'enseignants permanents issus d'autres départements ou composantes de l'université au sein de l'équipe.</p> <p>Les intervenants extérieurs sont au nombre de 10 et assurent 54 % des enseignements. Ce sont des spécialistes dans leur domaine, répartis à part sensiblement égale entre salariés d'une entreprise et travailleurs indépendants. Ils assurent des volumes horaires d'enseignements compatibles avec une activité professionnelle à temps plein. Ils interviennent majoritairement dans des modules du cœur de métiers.</p> <p>Les chiffres cités sont issus du tableau joint au dossier. Ceux évoqués dans le dossier diffèrent quelque peu.</p> <p>Les responsabilités de la formation sont partagées entre trois enseignants permanents : organisation, notes, poursuite d'études et stage d'une part, apprentissage et projets d'autre part et enfin maquette. Cette organisation permet d'assurer la continuité de service et de faciliter les transitions. L'équipe enseignante se réunit sur un rythme mensuel.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux de pression (250 dossiers pour 28 places, soit 8,9) autorise un recrutement de qualité pour la formation. Le nombre de dossiers montre l'attractivité de la formation. L'équipe pédagogique veille à la promotion de la formation à travers la participation aux forums et journées portes ouvertes, grâce au réseau des anciens étudiants et au site web de l'IUT.

Les inscrits sont titulaires en majorité d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un DUT, dans des proportions variables ; les autres inscrits ne représentent que 9 % à 13 % de l'effectif sur les trois dernières années tandis qu'aucun étudiant de deuxième année de licence (L2) ne s'est inscrit depuis 2011. Il conviendrait donc de mener des actions de communication envers les étudiants des L2 concernés à l'université pour informer de ce débouché et essayer de diversifier encore la promotion.

Le taux de réussite, si l'on exclut l'année 2013/2014 (71,4 %) est supérieur ou égal à 90 % et les abandons sont rares (un en moyenne), ce qui atteste de l'intérêt des étudiants pour la formation.

L'insertion professionnelle est en baisse constante : le nombre d'étudiants en emploi chute sur l'enquête à trois ans après l'obtention du diplôme de 81,8 % des répondants en 2009/2010 à 46,7 % des répondants en 2012/2013. Sur l'enquête à six mois après l'obtention du diplôme les chiffres passent de 37,5 % des répondants en 2103 à 26,7 % des répondants en 2014. Le dossier ne comporte pas d'éléments permettant de différencier l'insertion professionnelle pour les diplômés ayant suivi le cursus en alternance et pour les diplômés ayant suivi le cursus en formation initiale.

Ces chiffres indiquent que les étudiants poursuivent massivement leurs études après la licence professionnelle. 50 % des diplômés répondant à l'enquête 2014 en poursuite d'études six mois après l'obtention du diplôme. Ces poursuites d'études n'ont pas lieu au sein de l'établissement. Ce taux de poursuite d'études est trop élevé pour une LP.

Les métiers exercés à l'issue de la formation sont conformes aux objectifs de la formation, cependant la responsabilité de chef de projet multimédia n'est pas la plus représentative, une majorité nette se dégage en faveur du métier de développeur/intégrateur web. Le positionnement de la formation sur le domaine de la gestion de projet multimédia n'est peut-être pas pertinent pour une LP.

Place de la recherche

Il n'y a pas de lien spécifique avec la recherche. Cependant trois enseignants-chercheurs de trois spécialités différentes interviennent pour un volume horaire total de 78h.

Place de la professionnalisation

La formation peine à trouver des contrats d'apprentissage, en nombre limité dans la région. La baisse du nombre de contrats rend nécessaire d'engager une réflexion sur les besoins du secteur professionnel dans la région afin de mieux définir les objectifs de la formation.

Une partie de l'évaluation des compétences professionnelles est faite au travers du projet et du stage ou de la période en entreprise.

Les professionnels assurent 50 % des enseignements. Des professionnels participent également aux évaluations de stage, aux projets et à l'encadrement des contrats d'apprentissage. Ils participent aux jurys. Ces liens avec le monde professionnel existent, et permettent une actualisation des contenus pédagogiques.

Il n'y a pas de liens formalisés par ailleurs.

En plus du projet tuteuré, le module EC52, projet professionnel, permet aux étudiants de se projeter dans leur futur métier.

Le passage du *Test Of English for International Communication* (TOEIC) est obligatoire.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est conforme au contenu de la formation cependant elle n'indique pas chef de projet junior dans la liste des types d'emplois accessibles à l'issue de la formation, ce qui est en contradiction avec le texte du résumé du référentiel d'emploi et du secteur d'activité fourni dans le dossier.

Place des projets et des stages

Le projet tuteuré d'une durée de 150h est suivi par l'équipe enseignante grâce à 21h de travaux pratiques (TP) encadrés. Les étudiants travaillent en équipe sur un besoin exprimé par une entreprise, une association, etc. Le projet est évalué par un rapport et une soutenance. Pour les étudiants en apprentissage, un rapport et une soutenance liés à leur mission en entreprise se substituent au projet, ils n'ont donc pas de projet tuteuré.

Le stage d'une durée de 16 semaines qui s'étale de mars à juin fait l'objet d'une convention. Les missions confiées au stagiaire doivent être en rapport avec le contenu de la formation. Les offres sont diffusées par l'équipe pédagogique.

Un maître de stage encadre l'étudiant en entreprise tandis qu'un tuteur enseignant est désigné au sein de l'équipe pédagogique. Le tuteur enseignant procède à une visite du stagiaire sur son lieu de travail.

L'évaluation du stage repose sur le rapport et la soutenance de stage mais aussi sur la qualité des productions réalisées lors du stage.

Pour les étudiants en apprentissage, le rythme de l'alternance est fixé à quatre périodes d' « un mois en entreprise suivi d'un mois à l'IUT » entre septembre et avril, puis une période en entreprise uniquement jusqu'à fin août.

Tout comme le stage des étudiants en formation initiale, l'évaluation repose sur un rapport et une soutenance mais aussi sur la qualité des productions réalisées lors des périodes en entreprise.

Place de l'international

Un accord bilatéral avec l'université de Chicoutimi au Canada permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer leur cursus au sein de cette université d'accueil en vue d'obtenir la LP. Les étudiants font un choix dans les cours proposés par l'université partenaire, ce choix étant validé par le responsable de formation. Chaque étudiant en mobilité est suivi par un enseignant référent de la Licence Professionnelle. Cette mobilité sortante intéresse un à deux étudiants par an. Il n'y a pas de mobilité entrante ni pour les étudiants ni pour l'équipe pédagogique.

Le stage peut se dérouler à l'étranger : des étudiants ont notamment été accueillis aux Etats Unis et au Royaume Uni, cependant les données statistiques manquent pour quantifier le pourcentage de stages à l'étranger.

Le développement à l'international est un objectif affiché, notamment en relançant le partenariat avec l'université de Napier au Royaume Uni (Ecosse).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement est essentiellement régional, plus particulièrement de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Le nombre de dossiers de candidature examinés s'élève en moyenne à 250 par an pour 28 places, soit un bon taux de pression de 8,9. Les critères de recrutement sont différents selon que le candidat souhaite suivre la formation en apprentissage ou en formation initiale.

En formation initiale les étudiants sont issus de Bac+2 du domaine de la communication visuelle au sens large tandis qu'en apprentissage les étudiants sont majoritairement titulaires du DUT *Métiers du multimédia et de l'internet*.

Dans tous les cas, le recrutement s'effectue à partir de l'examen du dossier de candidature.

Les candidats à l'apprentissage doivent aussi passer un entretien de motivation et un entretien d'embauche.

Aucun dispositif d'accompagnement à destination des étudiants en difficulté n'est prévu.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont dispensés en présentiel uniquement, sous forme de travaux dirigés et de travaux pratiques sachant qu'il n'y a pas d'enseignement commun entre les apprentis et les étudiants en formation initiale. Le cours d'anglais donne en partie lieu à la préparation du TOEIC selon un mode d'organisation privilégiant l'autonomie des étudiants au sein de Centre de ressources en langues. Le travail en autonomie représente environ 1/3 du volume horaire total alloué au module d'anglais. L'anglais est la seule langue vivante enseignée, mais revêt une importance particulière pour l'informatique et le multimédia.

Des modules autres que le module de langue vivante peuvent être enseignés en anglais, selon l'intervenant recruté. A titre d'exemple, en 2015-2016 et en 2016-2017 il s'agissait des enseignements de photographie. Le volume horaire afférent à ce dispositif n'est cependant pas précisé. De plus, ce dispositif peut varier en fonction des intervenants.

Les publics ayant des contraintes particulières ont la possibilité de suivre la formation (adaptation du planning et/ou des modalités de contrôle des connaissances, aide à la prise de notes...).

Les nouvelles technologies de l'information et la communication sont intégrées dans tous les enseignements, même transversaux. A titre d'exemples, une plateforme (Célène) est utilisée pour le dépôt des rapports et des visioconférences sont parfois utilisées pour les stages à l'étranger.

Les locaux permettent le travail sur PC et Mac, sous divers systèmes d'exploitation.

Aucun dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été examiné sur la période évaluée, même si le dispositif est possible.

Evaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances et d'obtention du diplôme sont données en début de cursus pour chaque enseignement (elles sont aussi précisées dans le « guide de rentrée »). La responsable de formation insiste auprès des intervenants sur la transparence de leurs évaluations. La mise à disposition des copies annotées au secrétariat ainsi que des corrigés est systématique.

Le régime du contrôle continu est appliqué. Une seconde session est organisée en cas de besoin.

Le dossier stipule que le jury d'attribution de la LP est constitué à partir des enseignants et professionnels partenaires de la formation et comprend au moins un professionnel, cependant il est indiqué dans la fiche RNCP que le jury comprend 50 % de professionnels : attention à bien veiller au respect de l'arrêté du 17 novembre 1999, article 11, qui stipule que « ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle ». Il est à noter que ce jury est aussi habilité à siéger pour l'admission des étudiants. La maquette comporte bien une unité d'enseignements dédiée au projet tuteuré et une dédiée au stage. Le processus d'obtention du diplôme est en conformité avec l'arrêté (calcul des résultats, compensation, capitalisation).

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences est fait notamment au travers des stages et projets.

Pour les apprentis, le livret d'apprentissage et de liaison formalise le suivi de l'acquisition des compétences. Il est complété chaque mois par l'apprenti, qui est suivi par un tuteur enseignant.

Il n'y a pas d'autre dispositif de suivi (pas de livret/portefeuille de compétences).

Le supplément au diplôme n'est pas à jour et n'est pas personnalisé en ce qui concerne le projet tuteuré et le stage.

Suivi des diplômés

Au-delà du dispositif prévu par l'établissement, les responsables de la formation contactent systématiquement les diplômés six à huit mois après la formation. Les chiffres concernant le devenir de ces diplômés sont donc précis, et détaillés par année de diplomation.

On note que depuis 2010 il y a diminution simultanée du taux de répondants passant de 78 % à 44 % et du nombre de diplômés en emploi, de 77 % à 40 % et augmentation des poursuites d'études passant de 0 à 30 % et des diplômés en recherche d'emploi, de 10 % à 30 %.

Par ailleurs, une rencontre annuelle avec d'anciens étudiants est organisée au mois de février. Enfin, d'anciens diplômés deviennent également des intervenants de la formation, ce qui contribue au maintien de contacts avec les anciens étudiants.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement a lieu chaque année en fin d'année universitaire. Il regroupe l'équipe pédagogique, des représentants étudiants et des représentants du monde professionnel. C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de proposer des évolutions. C'est notamment ce Conseil qui a décidé de la fermeture de la mention *Métiers de l'audiovisuel* qui ne correspondait plus à une demande pertinente au niveau régional. Le dossier note la difficulté à mobiliser des maîtres de stage pour ce Conseil.

Les enseignements sont évalués au moins une fois tous les cinq ans par l'intermédiaire d'un questionnaire. Ces évaluations permettent de revoir des aspects méthodologiques ou bien la progression ainsi que de modifier les contenus des enseignements.

Bien que les outils d'autoévaluation soient mis en place et permettent un retour d'information riche d'enseignements, il semble qu'ils ne soient pas suffisamment exploités. En effet, les statistiques de poursuites d'études, d'insertion professionnelle ainsi que la proximité entre le contenu de la LP et le contenu du DUT MMI devraient interpeller.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Organisation des études, des projets, des stages, suivi des diplômés.
- Organisation de l'apprentissage bien maîtrisée.
- Répartition des tâches administratives au sein de l'équipe pédagogique.

- Ancrage dans le tissu local : implication des professionnels dans la formation, les enseignements et le Conseil de perfectionnement.
- Accord avec l'université de Chicoutimi.
- Formation positionnée dans un domaine novateur et porteur, suffisamment spécifique au plan régional.

Points faibles :

- Enseignements et recrutement différenciés entre la formation par apprentissage et la formation classique menant dans les faits à deux parcours disjoints placés dans la même mention et conduisant à des compétences de niveaux différents.
- Positionnement en concurrence avec le DUT MMI.
- Taux de poursuite d'études en augmentation et devenu trop important en relation avec une diminution de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Absence de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences pour les étudiants en formation classique.
- Baisse des effectifs d'apprentis et de formation continue.
- Absence de réel projet tuteuré pour les apprentis.

Avis global et recommandations :

La formation se positionne dans un domaine porteur, ses contenus sont conformes à l'attendu. Toutefois, sa structuration en deux parcours bien distincts, qui permet d'accueillir des publics différents et de compléter leur formation, conduit à des qualifications différentes des diplômés en fonction du parcours choisi. La dimension professionnelle est bien présente.

La licence professionnelle est bien gérée, bien ancrée dans sa région mais elle souffre d'une insertion professionnelle faible et à la baisse et d'un taux d'encadrement trop faible qui la fragilise.

Cette formation a besoin de retrouver un nouveau souffle. L'équipe pédagogique en a conscience puisqu'un parcours a été fermé.

Cependant, une réflexion de fond à la fois quant aux besoins de la filière du multimédia au niveau régional en termes de métiers, au positionnement de la formation par rapport au DUT MMI, et à la différenciation des deux parcours est indispensable.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique devrait engager une réflexion sur la mise en œuvre du projet tuteuré pour les apprentis.

Enfin, le spectre de cette formation est trop large : il faudrait faire en sorte que les diplômés aient des compétences plus ciblées.

Observations des établissements

Tours, le 20 mai 2017

Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

